

INFORMATIONS POST AGE

Les Ateliers Mécaniques du Sahel S.A.

Siège social : Boulevard Ibn Khaldoun – 4018 Sousse, Tunisie

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 décembre 2020, la société Les Ateliers Mécaniques du Sahel AMS, publie ci-dessous les résolutions adoptées.

PREMIERE RESOLUTION

Après examen de l'avancement du plan de restructuration financière et opérationnelle, approuvé par l'Assemblée Générale des actionnaires réunie en date du 13 juillet 2016, particulièrement en ce qui concerne la levée de fonds qui permettra de rétablir la rentabilité de la Société et le redressement de ses capitaux propres, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide la continuité de l'activité de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents et/ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs à toutes personnes mandatées à l'effet d'accomplir toutes formalités légales nécessaires et toutes autres formalités légales (notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents et/ou représentés.

INFORMATIONS POST AGO

ATELIERS MÉCANIQUES DU SAHEL – AMS. SA

SIEGE SOCIAL : Rue Ibn Khaldoun, 4018 Sousse

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 décembre 2020, la Société LES ATELIERS MÉCANIQUES DU SAHEL -AMS .SA publie ci-dessous :

1. Les résolutions adoptées,
2. Le Bilan après affectation du résultat comptable,
3. L'état d'évolution des capitaux propres.
4. La liste des membres du conseil d'administration.

1. Les résolutions adoptées

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie, sans restrictions ni réserves, les modes et les délais de convocation de la présente Assemblée Générale Ordinaire et la déclare régulièrement constituée, et couvre en conséquence irrévocablement, toutes les nullités qui pourraient être tirées du non-respect des délais et mode de convocation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport d'activité de la Société élaboré par le Conseil d'Administration, et relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport général des commissaires aux comptes, afférent aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve lesdits états financiers, se soldant par un total bilan de 20 611 101 Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net négatif de 28 924 111 Dinars Tunisiens.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net négatif de l'exercice clos le 31 décembre 2019, de 28 924 111 Dinars Tunisiens au poste « résultats reportés ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et suivants et par l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité et dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents et/ou représentés à l'exception de toute personne concernée pour sa part respective et ce, en application de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs de la Société pour l'exécution de leurs mandats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration en rémunération de leur activité, la somme de 1.000 Dinars Tunisiens net par membre, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2019.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate lors de la présente Assemblée que le mandat du Commissaire aux Comptes de la Société, F.M.B.Z KPMG Tunisie, représenté par monsieur Moncef Boussanouga Zammouri, arrive à expiration et que ledit Commissaire aux Comptes ne souhaite pas renouveler son mandat en tant que Commissaire aux Comptes de la Société, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de (i) annuler la dixième (10^{ème}) résolution de l'assemblée générale ordinaire de la Société, qui a été tenue en date du 11 janvier 2019, et par laquelle il a été décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes F.M.B.Z KPMG Tunisie pour une durée venant en expiration avec la tenue de l'assemblée statuant sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020, et de (ii) nommer monsieur Sami Fekih, commissaire aux comptes titulaire du matricule 1/00226 et de la Carte d'Identité Nationale délivrée à Tunis le 23 juillet 2016 sous le numéro 01249780, en tant que nouveau commissaires aux compte de la Société et ce, pour un mandat de trois (3) années, venant à expiration avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

Monsieur Sami Fekih déclare accepter sa nomination en tant que commissaire aux comptes de la Société.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs à toutes personnes mandatées à l'effet d'accomplir toutes formalités légales nécessaires et toutes autres formalités légales (notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

2. Le Bilan après affectation du résultat comptable

BILAN ARRETE AU 31/12/2019

(Exprimé en Dinars)

ACTIFS	31/12/2019	31/12/2018
ACTIFS NON COURANTS		
<i>Actifs immobilisés</i>		
Immobilisations incorporelles	711 006	711 006
Moins : Amortissements	(692 281)	(680 318)
<i>Immobilisations incorporelles nettes</i>	18 725	30 688
Immobilisations corporelles	48 281 319	47 784 193
Moins : Amortissements	(43 704 933)	(42 093 465)
<i>Immobilisations corporelles nettes</i>	4 576 386	5 690 728
Immobilisations financières	632 868	632 868
Moins : Provisions	(558 710)	(558 710)
<i>Immobilisations financières nettes</i>	74 158	74 158
<i>Total des actifs immobilisés</i>	4 669 269	5 795 574
<i>Autres actifs non courants</i>	-	-
<i>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</i>	4 669 269	5 795 574
ACTIFS COURANTS		
Stocks	10 028 214	25 084 392
Moins : Provisions	(1 013 680)	(1 013 680)
<i>Stocks nets</i>	9 014 534	24 070 712
Clients et comptes rattachés	9 630 865	9 181 619
Moins : Provisions	(7 139 237)	(6 407 347)
<i>Clients nets</i>	2 491 628	2 774 272
Personnel et comptes rattachés	58 485	164 031
Etat et collectivités publiques	2 545 797	2 138 938
Comptes de régularisation	361 863	182 176
<i>Autres Actifs Courants</i>	2 966 144	2 485 146
Placements courants	1 062 544	932 416
Moins : Provisions	(10 000)	(10 000)
<i>Placements courants Nets</i>	1 052 544	922 416
Banque, établissements financiers et assimilés	412 629	198 842
Caisse	4 352	29 736
<i>Liquidités et équivalents de liquidités</i>	416 981	228 578
<i>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</i>	15 941 832	30 481 123
TOTAL DES ACTIFS	20 611 101	36 276 697

BILAN ARRETE AU 31/12/2019*(Exprimé en Dinars)*

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital Social	32 885 960	32 885 960
Réserves et primes liées au Capital	7 155 504	7 155 504
Résultats reportés	(90 665 446)	(63 364 766)
Amortissements différés	(17 422 942)	(15 799 510)
Subvention d'investissement	-	-
Capitaux propres après affectation	(68 046 924)	(39 122 813)
PASSIFS		
Passifs non courants		
Emprunts	15 019 578	14 270 160
Provisions pour risques et charges	-	-
Total des passifs non courants	15 019 578	14 270 160
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés		
	16 871 193	16 326 016
Clients créditeurs	5 867 690	4 158 365
Personnel & comptes rattachés	1 055 261	1 597 845
Etat et collectivités publiques	3 639 350	3 321 473
Créditeurs divers	3 966 801	2 908 341
Compte d'attente	239 487	79 487
Autres passifs courants	14 768 589	12 065 512
Emprunts et autres dettes financières		
	29 771 920	23 737 987
Découvert Bancaire	12 226 745	8 999 835
Concours bancaires et autres passifs financiers	41 998 665	32 737 822
Total des passifs courants	73 638 447	61 129 350
Total des passifs	88 658 025	75 399 510
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	20 611 101	36 276 697

3. L'état d'évolution des capitaux propres.

TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Au 31 Décembre 2019

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Capital social	Primes d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour fond social	Autres réserves	Modifications comptables	Déficits reportables	Amortissements différés	Subvention d'investissement	Résultats de l'exercice	TOTAL
Soldes au 31/12/2018 après affectation des résultats	32 885 960	2 701 820	315 299	2 014 042	280 233	1 844 109	(615 246)	(62 749 520)	(15 799 510)	0	0	(39 122 813)
Résultat de l'exercice 2019											(28 924 111)	(28 924 111)
Soldes au 31/12/2019 avant affectation des résultats	32 885 960	2 701 820	315 299	2 014 042	280 233	1 844 109	(615 246)	(62 749 520)	(15 799 510)	0	(28 924 111)	(68 046 924)
Affectation des résultats suivant décisions de l'AGO du 29/12/2020								(27 300 680)	(1 623 431)		28 924 111	0
Soldes au 31/12/2019 après affectation des résultats	32 885 960	2 701 820	315 299	2 014 042	280 233	1 844 109	(615 246)	(90 050 200)	(17 422 942)	0	0	(68 046 924)

4. La liste des membres du conseil d'administration.

NOM ET PRENOM	FONCTION	QUALITE AU CA	DATE D'EXPIRATION DU MANDAT	ADMINISTRATEUR DANS UNE AUTRE SOCIETE
MONSIEUR BASSEMLOUKIL	PDG dans une société	PCA et Administrateur	Exercice 2020	LIG, LMC, AURES AUTO, MEDCOM, MIG, SODEX UADH, UNITED AFRICAIN, UNIONAIRE TUNISIE, LVI, ECONOMIC AUTO, ELECTRO INDUSTRIES ETABLISSEMENT LOUKIL ET CIE, INTER EQUIPEMENT, GIF FILTER
MONSIEUR WALID LOUKIL	DG dans une société	Administrateur	Exercice 2020	LIG, LMC, AURES AUTO, MEDCOM, MIG, SODEX, UADH, UNITED AFRICAIN, UNIONAIRE TUNISIE, ECONOMIC AUTO, ELECTRO INDUSTRIES ETABLISSEMENT LOUKIL ET CIE, INTER EQUIPEMENT, GIF FILTER
MONSIEUR YOUSSEF BEN ROMDHANE		Administrateur Représentant des petits porteurs	Exercice 2020	
La Société LOUKIL INVESTMENT GROUP SA	Représentée par M Bassem LOUKIL	Administrateur	Exercice 2020	UADH, MIG, ELECTRO INDUSTRIES
La Société ETABLISSEMENT MOHAMED LOUKIL & CIE SA	Représentée par M Bassem LOUKIL	Administrateur	Exercice 2020	ECONOMIC AUTO, MIG, UNITED AFRICAIN